

Réplique du cheikh Ahmad Najmi au livre intitulé :

Appel à la bienveillance
entre les gens de la Sunna

Du cheikh 'AbdelMuhsin Al 'Abbad

رَفَقًا أَهْلَ السُّنَّةِ
بِأَهْلِ السُّنَّةِ



Louanges à Allah. Que Ses éloges et le salut soient sur celui après qui il n'y aura plus de prophète.

Ceci dit :

Ce qui suit est la traduction d'une réplique écrite par le cheikh Najmi رحمه الله visant le contenu du livret composé par le cheikh 'Abdel Muhsin Al 'Abbad - qu'Allah le préserve -, intitulé *Rifqan ahl a-Sunna bi ahl i-Sunna*¹.

Cette initiative est motivée par plusieurs points :

1. **Contribuer à établir la vérité** sur des sujets religieux importants abordés par le cheikh 'Abdel Muhsin Al 'Abbad dans le livret cité plus-haut.

Parmi ces sujets :

- La position à adopter vis-à-vis de l'adepte de la Sunna qui tombe dans l'erreur.
 - Doit-on mettre en garde contre son erreur ? Est-ce que cela relève du fait de scruter les défauts et de médire d'autrui ?
 - Est-il permis de faire preuve de dureté à son encontre ?
 - Est-il envisageable qu'il sorte de la sphère des adeptes de la Sunna ? Si oui, dans quels cas ?
 - Est-il religieusement légitime de tester les gens à partir de leurs positions vis-à-vis d'autrui ?
2. **Contribuer à la défense de la Sunna et de ses adeptes** qui sont l'objet d'attaques de la part de certains innovateurs qui utilisent l'ouvrage du cheikh 'Abdel Muhsin afin de les taxer d'exagérateurs.
 3. **Mettre en évidence la nullité du fait que les innovateurs se cachent derrière cet écrit.**

¹ Traduit en français sous le titre : *Appel à la bienveillance entre les gens de la Sunna*.

Il faut savoir que ceux qui s'opposent à la voie de la Sunna et de ses adeptes sont de deux sortes :

1. Les groupes égarés de tous bords, parmi les mouvements et groupes de *khawarij* tels que les *ikhwan al muslimun*, les *qutbi*, *sururi* et autres *haddadi*, ou ceux relevant du soufisme et autres parmi les partis innovés.

D'ailleurs, le cheikh 'Abdel Mushin a clairement affirmé que ce genre d'individus n'est pas visé par son livre. Il a, en effet, été questionné à propos dudit livre le 8/5/1424 (30/06/2003) et répondit :

« Le livre que j'ai dernièrement écrit, à savoir *Rifqan ahl a-Sunna bi ahl i-Sunna* n'est en aucun cas lié aux individus que j'ai mentionné dans *Madarik u-nazhar*. Il ne vise pas *al ikhwan al muslimun*, ni ceux qui sont influencés par Sayyid Qutb ou autres sectaires. Il ne vise pas non plus ceux qui sont empêtrés dans le suivi de l'actualité, la critique des gouverneurs ou qui tentent de dissuader [la masse des musulmans] de revenir aux ulémas¹. Il ne vise pas ces gens-là, ni de près, ni de loin. Il vise uniquement les adeptes de la Sunna, et ne concerne en aucun cas ces groupes ayant dévié de la voie des adeptes de la Sunna et du groupe uni sur la vérité. »

2. Ceux qui se font passer pour des adeptes de la Sunna alors qu'ils n'en font pas partie.

Le danger de cette deuxième catégorie est d'autant plus grand qu'ils laissent apparaître qu'ils sont salafis, et que certains adeptes de la Sunna pensent qu'ils le sont, alors qu'en réalité, ils les combattent de l'intérieur en propageant dans leurs rangs le faux, les innovations et les ambiguïtés.

Ces derniers ont su utiliser l'écrit du cheikh 'Abdel Muhsin afin de semer le trouble dans l'esprit du commun des musulmans, voire de certains étudiants, et ce, à cause du fait que les propos du cheikh tendent plus vers la généralité que vers le développement, et penchent plus vers la superficialité que vers le détail. Ce qui a eu pour conséquence que ceux qui se réclament de la Sunna, en apparence, tout en y étant, en réalité, étrangers, se sont mis à brandir l'épître *Rifqan* en tant que bouclier face aux critiques fondées et scientifiques des adeptes de la Sunna, visant leurs déviations et égarements, en se cachant derrière lesdites généralités contenues dans le livret en question².

¹ Que le croyant ne soit donc pas trompé par ceux qui insultent gratuitement et outrageusement les ulémas de la Sunna, en les traitant de jarhopates, *murjia*, voire *jahmiyya*, puis réclament de la douceur à l'égard de leurs propres personnes, en brandissant le livre *Rifqan*, et en poussant parfois le vice jusqu'à vouloir l'enseigner !

Et nous disons ouvertement que les salafis sont plus en droit de se réclamer d'un savant de la Sunna tel que le cheikh 'Abdel Muhsin Al 'Abbad, que ce genre de personnages. Ibn Al Qayyim a dit dans *Ighathat u-l-lahfan* (1/385) : « Les adeptes de la vérité sont plus en droit de se réclamer des adeptes de la vérité, et les croyants et croyantes sont les alliés les uns des autres » [Tawba : 71], tandis que « les hypocrites, qu'ils soient hommes ou femmes, sont les alliés les uns des autres » [Tawba : 67]. »

² Ibn Al Qayyim a dit dans sa *Nuniya* :

*Attache toi donc au développement et à l'explication
Car la superficialité et l'imprécision sans clarification
Ont corrompu le monde et ont sans doute dérouté
Les esprits et raisons d'une grande partie de l'humanité*

C'est d'ailleurs là, l'habitude des partisans de l'innovation. À ce titre, l'imam Chawkani a dit dans *Adab u-talab wa muntaha-l-arab* (p.43) :

« La ligne de conduite suivante est de mise chez les partisans de l'innovation - depuis bien longtemps et jusqu'à nos jours - : ils se réjouissent du fait qu'un savant prononce une seule parole [qui irait dans leur sens], en exagérant dans le fait de la diffuser et de la propager entre eux, en la considérant comme un argument soutenant leur innovation et en l'utilisant pour contrer ceux qui viennent les blâmer. »

Certains d'entre eux utilisent même cet écrit afin de taxer de sectaires ceux qu'ils considèrent visés par les propos du cheikh, comme ce fut le cas de l'individu qui traduit l'article qu'écrivit le cheikh 'Abdel Muhsin, daté du 16/01/1432 (07/12/2010) et intitulé *Wa marratan ukhra : Rifqan ahl a-Sunna bi ahl i-Sunna*¹. En effet, bien que le cheikh y appelle, à nouveau, ceux qu'il considère comme étant les adeptes de la Sunna à être doux entre eux et à ne pas se diviser et se tourner le dos, on remarque que le traducteur a dit, en commentaire d'un passage dans lequel le cheikh 'Abdel Muhsin critique les agissements d'une partie minoritaire des adeptes de la Sunna, en comparant certaines de leurs actions qu'il considère répréhensibles à la voie d'*al ikhwan al muslimun* et de son fondateur : « C'est-à-dire : Hassan Al Banna ! Les acteurs de cette *fitna* sont donc sectaires, équivalents aux frères musulmans ! »

Quel manque d'honnêteté scientifique flagrant ! Le cheikh écrit un article qu'il intitule *Encore une fois : Appel à la bienveillance entre les gens de la Sunna*, il y appuie à plusieurs reprises sur le fait que les gens dont il critique les agissements font partie des adeptes de la Sunna, puis ce traducteur ose tirer des propos du cheikh qu'ils seraient sectaires !



Ceci dit, après cette brève introduction, et avant de laisser le lecteur prendre connaissance du contenu des remarques adressées par le cheikh Najmi, je souhaiterai attirer l'attention vers un point important :

Il convient de savoir que les paroles des ulémas ont leur poids dans la Charia de l'Islam. Cependant, du fait qu'ils ne sont pas infaillibles, elles ne sont pas considérées comme des preuves en elles-mêmes. Sera donc pris en considération ce qui est en conformité avec les preuves religieuses.

La compréhension des ulémas doit donc être considérée comme un moyen de comprendre la religion en éclairant sa lanterne par la lumière de leur savoir².

¹ Traduit en français sous le titre : *Encore une fois : Appel à la bienveillance entre les gens de la Sunna*.

² Consulter, à ce sujet, un chapitre très instructif du livre *A-Ruh* d'Ibn Al Qayyim (p.734), dans lequel il traite de la différence entre le fait de suivre exclusivement l'Infaillible - c'est-à-dire Allah et Son messager ﷺ -, et le fait de mépriser les paroles des ulémas.

L'imam Chafi'i a dit, comme lui a attribué Ibn Al Qayyim dans *I'lam u-l-muwaqqi'in* (1/34): « Les gens sont unanimes concernant le fait qu'il n'appartient pas à celui qui aurait pris connaissance de la Sunna du messenger d'Allah ﷺ, de la délaissier au profit de l'avis de qui que ce soit. »

Il est possible que le lecteur émette l'objection suivante : D'autres hommes de science n'ont-ils pas dit du bien du livre *Rifqan* écrit par le cheikh 'Abdel Muhsin?!

Objection à laquelle nous répondons à travers les points suivants :

1. Pour connaître la vérité, ce sont les preuves qui doivent être prises en compte, pas les hommes. Analysons-donc le discours de chacun et basons-nous sur les preuves avancées par chacun afin d'adopter la position conforme à la Sunna.
2. Il est des situations dans lesquelles la position de vérité n'apparaît pas à certains ulémas de mérite tout en apparaissant à d'autres.

Ibn Hajar - qu'Allah lui fasse miséricorde - a dit dans *Al Fath* (1/96), en commentaire du hadith d'Ibn 'Umar selon lequel le prophète ﷺ a dit : **«Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent que nulle divinité ne mérite d'être adorée en dehors d'Allah et que Muhammad est le messenger d'Allah. Et s'ils font cela, ils auront alors préservé de moi leurs sangs et leurs biens, sauf pour ce qui est du droit de l'Islam. Et leur sort est auprès d'Allah.»**, et concernant la discussion qui eut lieu entre Abu Bakr et 'Umar رضي الله عنهما concernant le cas de ceux qui, après la mort du prophète ﷺ, se refusèrent à verser la zakat¹ :

« Dans ce récit, il y a une preuve indiquant qu'il est possible que [la position conforme à] la Sunna n'apparaisse pas aux yeux de certains des grands compagnons, tout en apparaissant à certains autres. C'est d'ailleurs pour cela que l'on ne doit pas prêter attention aux simples avis - même s'ils sont forts -, lorsque la Sunna s'y oppose, de même qu'il ne doit pas être dit : Comment cela a-t-il pu échapper à untel ? Et c'est Allah qui accorde la réussite.»

3. Les quelques propos élogieux tenus par certains ulémas, à propos du livre *Rifqan*, restent des paroles générales dans lesquelles ils visent principalement l'appel adressé par le cheikh 'Abdel Muhsin aux adeptes de la Sunna afin qu'ils fassent preuve de douceur entre eux.

¹ Ce récit a été recueilli par Al Bukhari et Muslim dans leurs recueils authentiques, d'après Abu Hurayra qui a dit : « Lorsque le messenger d'Allah ﷺ décéda et qu'Abu Bakr lui succéda, certains bédouins apostasièrent. 'Umar Ibn Al Khattab dit alors à Abu Bakr : « Comment peux-tu combattre ces gens, alors que le messenger d'Allah ﷺ a dit : **« Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent que nulle divinité ne mérite d'être adorée en dehors d'Allah. À partir de là, quiconque dit que nulle divinité ne mérite d'être adorée en dehors d'Allah aura préservé de moi ses biens et sa personne, sauf pour ce qui est du droit de l'Islam. Et son sort est auprès d'Allah. »** »

- Par Allah, répondit Abu Bakr, je combattrai certes quiconque différenciera la prière de la zakat, car la zakat représente le droit relatif aux biens. Par Allah, s'ils me refusent, ne serait-ce qu'un corde qu'il donnait au messenger d'Allah ﷺ, je les combattrai du fait de ce refus. »

'Umar de déclarer alors : « Par Allah, c'est alors que j'ai su qu'Allah avait inspiré à Abu Bakr de combattre, et c'est à ce moment-là que j'ai su que c'était la vérité. »

Or, en lisant les remarques contenues, à titre d'exemple, dans la réplique du cheikh Najmi, on se rend compte qu'il a abordé d'autres points, comme pourra s'en rendre compte le lecteur, si Allah le veut.

J'invite donc le lecteur à analyser le discours et les preuves qui y sont avancés.

Ibn Al Qayyim a dit :

Le savoir c'est connaître la Vérité, de sa preuve, étayée

Cela ne pourra jamais, par le suivi aveugle, être égalé

J'implore Allah de faire de ce modeste travail de traduction une œuvre lui étant exclusivement vouée. Qu'Allah fasse miséricorde aux ulémas de la Sunna et qu'Il préserve ceux qui, parmi eux, sont encore vivants.

Qu'Allah couvre d'éloges et salue Son serviteur et messenger, notre prophète Muhammad, ainsi que sa famille et l'ensemble de ses compagnons.
Et les louanges sont adressées à Allah, le Seigneur de l'univers.

'AbdeRahman Colo

À Gigean, le 03/01/1436



Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

À l'attention de l'honorable cheikh, l'éminent savant, le respecté, 'Abd Al Muhsin Ibn Hamad Al 'Abbad Al Badr, que la paix soit sur toi ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions.

Ceci dit :

Mon frère, j'ai reçu un appel téléphonique de ta part la nuit du jeudi 10/05/1424H, au cours duquel tu m'as fait des reproches et m'as dit que tu avais reçu un appel te rapportant un enregistrement dans lequel j'aurais dit au questionneur que ce livre, à savoir ton livre *Appel à la bienveillance entre les gens de la Sunna*, ne peut être diffusé que par un innovateur.

Quant à moi, je dis :

Allah sait que je ne t'ai pas taxé d'innovateur et que je ne visais pas cela. Car je te considère de ceux qui font partie des adeptes de la Sunna et qui luttent pour sa propagation. Néanmoins, je considère l'écriture d'un tel livre de ta part comme étant une atteinte à cette Sunna que tu continues à propager et que tu enseignes aux gens depuis longtemps, bien que j'ai la conviction que tu ne cherchais pas du tout à porter atteinte à la Sunna, et que ton but était, à mon avis, la réconciliation entre deux partis : l'un trop zélé qui, à cause de son emballement, sort de la juste mesure, et l'autre étant modéré. Et Allah est plus savant.

Cependant, tu as été préjudiciable en écrivant ce livre qui laisse entrevoir que tu cherches à dissuader les salafis de s'exprimer au sujet des partisans de l'innovation et d'en faire la critique.

Deuxièmement : Le contenu de ce livre laisse apparaître que tu les considères fautifs du fait des propos qu'ils tiennent en réplique aux partisans de l'innovation, que tu les blâmes pour cela et les critiques pour avoir agi ainsi.

Troisièmement : Alors que la réfutation des partisans de l'innovation est l'un des actes de dévotion les plus importants par lesquels on se rapproche d'Allah, tu en fais l'un des pires crimes qu'il soit.

On demanda à l'Imam Ibn Hanbal رحمته الله : Préfères-tu l'homme qui prie, jeûne, et lit quotidiennement le Coran ou celui qui se consacre à la critique des innovateurs ?

Il répondit : «Celui qui prie, jeûne et lit quotidiennement le Coran, le fait pour lui-même. Alors que celui qui se consacre à la critique des innovateurs le fait pour les gens», dans le sens où son utilité s'étend aux gens, vu qu'il les avertit contre les partisans des innovations.

Quatrièmement : Les partisans des innovations ont su utiliser à leur avantage ta prise de position et ils ont fait de toi leur défenseur et soutien. Ils ont alors imprimé des centaines, voire des milliers d'exemplaires de ton livre, puis l'ont distribué, selon ce qui nous a été rapporté. Constate donc quelle cause tu as servie et dans les rangs de qui tu t'es rangé en écrivant ce livre !

Cinquièmement : En agissant ainsi, tu as délaissé ce qui est meilleur et a opté pour ce qui est moins bon ! Je vise par là - et tu es plus savant - que tu as délaissé la défense des salafis et le soutien qui doit leur être apporté pour soutenir les innovateurs et les défendre.

Que tu en sois conscient ou non, c'est ce qui s'est bel et bien passé !

Regarde donc qui s'est réjoui de la parution de ton livre et qui en est contrarié ? Nul doute que les sectaires s'en sont réjouis et que les salafis s'en sont attristés. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils demandent à Allah de te ramener à la vérité de la meilleure façon et de te compter parmi les défenseurs de la Sunna et ceux qui cherchent à la protéger, comme Il te compte déjà parmi ceux qui la propagent.

Sixièmement : J'ai lu ton ouvrage concernant l'étude des versions du hadith : « **Qu'Allah fasse resplendir le visage de celui qui, ayant entendu ma parole, l'assimile, puis la transmet à celui qui ne l'a pas encore entendu** », voilà plus de trente ans. Depuis je t'accorde un profond respect et mon amour pour toi n'a fait qu'augmenter. De plus, j'ai entendu que tu continuais à dispenser un, voire plusieurs, cours dans le hadith. Il m'est même arrivé d'en écouter certains, ces derniers jours, à la radio.

J'ai, d'ailleurs, pu me rendre compte de l'aisance avec laquelle tu abordes la biographie des rapporteurs qui composent les chaînes de transmission, chose pour laquelle je t'envie en espérant qu'Allah m'assiste dans la mémorisation des rapporteurs comme toi.

Septièmement : Par ce livre, tu te fais du tort à toi-même en prétendant que rétorquer aux innovateurs entre dans la médisance, alors que tu sais parfaitement que la médisance correspond à la calomnie pure dont l'intention n'est pas de défendre la religion. Par contre, lorsque l'intention qui motive cela est la défense de la religion, alors cela ne peut être considéré comme de la médisance. Tu es toi-même inévitablement mené à dire qu'untel est un *murji* ou qu'il est accusé de *irja*¹, qu'untel est en accord avec l'idéologie des

¹ *Al Irja* est une doctrine erronée consistant à exclure les actes de la définition de la foi, contrairement aux adeptes de la Sunna qui définissent la foi comme étant une conviction du cœur, une parole de la langue et des actes avec les membres ; cette foi augmente par l'obéissance à Allah et diminue par le fait de Lui désobéir. [NDT]

*khawarij*¹ et qu'untel est un *qadari*, ou accusé d'être en accord avec la doctrine du *qadar*²... et ainsi de suite.

Si tu dis que cela constitue de la médisance, alors, sachant que la médisance est une chose interdite, il t'est par conséquent interdit de médire sur les gens et de manger de leur chair. Mais si tu affirmes que la médisance est permise lorsque l'intention qui la motive est la défense de la religion, alors, nous te disons qu'il est également permis de dire qu'untel est un innovateur, si ce qui motive cette parole est de mettre en garde contre lui, afin que son innovation [dans la religion] ne se propage pas.

Et nous partageons ton avis quant au fait qu'il n'est pas permis de parler en mal sur celui qui n'est pas connu pour innover dans la religion. Par contre, s'il innove en matière de religion et qu'on lui a porté le conseil, mais qu'il ne l'a pas accepté, il incombe alors de s'en écarter et de le délaissier.

Huitièmement : Les preuves qui autorisent la médisance lorsqu'elle est motivée par la mise en garde, sont nombreuses. Elles ont été rapportées dans le Livre et dans la Sunna. De plus, les prédécesseurs de cette communauté, parmi lesquels les compagnons, leurs disciples, la génération de ceux qui ont succédé à ces derniers ainsi que les imams du *Athar*³ et les gardiens de la religion après eux, ont confirmé cela :

Parmi les preuves tirées du Livre :

Le fait qu'Allah ﷻ ait dit :

﴿ Ô prophète, mène la lutte contre les mécréants et les hypocrites et sois rude à leur égard. Leur refuge sera l'Enfer, et quelle mauvaise destination ! ﴾

[Tawba, verset 66]

Ce verset englobe les hypocrites, que leur hypocrisie soit liée à la croyance ou à l'action, et parmi eux, les innovateurs.

Preuves dans la Sunna :

- On y trouve le hadith recueilli par Al Bukhari sous le numéro (6032), selon lequel 'Aïcha a dit qu'un homme avait demandé audience au prophète ﷺ. En le voyant, le prophète ﷺ a dit : « **Quel mauvais frère de tribu que celui-ci !** »

Lorsqu'il s'assit, le prophète ﷺ lui fit face en souriant et en étant avenant avec lui. Lorsque l'homme sortit, je demandai : « Ô Messager d'Allah, lorsqu'il s'est retrouvé en face de toi tu as dit ce que tu as dit, puis tu lui as souris et as été avenant avec lui ! ». Il me répondit :

¹ Les *khawarij* forment un groupe égaré se caractérisant par le fait d'exclure celui qui commet des grands péchés de la sphère de l'Islam et en prônant le soulèvement contre les gouverneurs. Leur voie se résume en trois points :

1- Chercher à éloigner la masse des musulmans de leurs ulémas et de leurs dirigeants. 2- Statuer de la mécréance de musulmans sans droit, sachant que les premiers visés sont les gouverneurs. 3- Se soulever contre les gouverneurs et faire couler le sang des musulmans. [NDT]

² La doctrine du *Qadar* vise, ici, l'innovation des *qadariyya* qui nièrent la prédestination divine. [NDT]

³ Le terme *Athar* est, ici, un synonyme du Hadith. [NDT]

« Ô Aïcha, m'as-tu déjà connu indécent ? Celui qui a la plus mauvaise place auprès d'Allah le jour du Jugement est celui que les gens ont délaissé pour se protéger de son mal. »

- Et également le hadith de Fatima Bint Qays - Qu'Allah l'agrée - lorsque Abu 'Amr Ibn Hafs l'a définitivement répudiée sans être présent, et lui envoya son mandataire avec de l'orge. Elle se montra désagréable envers lui. Il dit alors : « Par Allah, tu n'auras rien de nous. »

Elle se rendit aussitôt auprès du messenger d'Allah ﷺ pour l'en informer. Il dit : **« Tu n'as pas à exiger de pension alimentaire. »** Il lui ordonna de passer la période de viduité dans la maison d'Um Charik. Puis il dit : **« C'est, en fait, une femme à qui mes compagnons sont amenés à rendre visite, passe plutôt la période de viduité dans la maison de Ibn Um Maktum, c'est un homme aveugle, tu pourras ainsi te dévoiler chez lui. Lorsque ta période touchera à sa fin, fais-le-moi savoir. »**

Puis elle raconte : « Passée cette période, je l'ai informé que Mu'awiya ibn Abi Sufyan et Abu Jahm venaient de me demander en mariage. »

Le Messenger d'Allah ﷺ répondit : **« Concernant Abu Jahm, il n'ôte jamais le bâton de son épaule, et quant à Mu'awiya, il est fauché et ne possède aucun bien. Marie-toi avec Usama Ibn Zayd. »** Seulement je n'aimais pas ce dernier. Il répéta : **« Marie-toi avec Usama. »** Je l'ai donc épousé et Allah a béni cette union, d'ailleurs on m'envia à cause de cela.

- Dans le même ordre d'idée, le Hadith de 'Aïcha - Qu'Allah l'agrée - lorsqu'elle dit : « Hind Bint 'Utba, l'épouse d'Abu Sufyan, vint chez le messenger d'Allah ﷺ et lui dit : « Ô Messenger d'Allah, Abu Sufyan est un homme avare qui ne me donne pas ce qui satisfait mes besoins et ceux de mes enfants. Y aurait-il un quelconque grief contre moi si je prenais de son argent sans qu'il ne le sache? »

Le messenger d'Allah ﷺ répondit : **« Nul grief ! Prend de son argent, dans les limites du convenable, ce qui te suffit ainsi qu'à tes enfants. »**

- Et également le hadith de 'Abdellah Ibn Al Mughaffal - Qu'Allah l'agrée -, lorsqu'il vit un homme lancer des cailloux avec ses doigts et lui dit : « Ne fais plus cela, car le messenger d'Allah ﷺ interdisait de le faire, ou, du moins, le détestait. »

« Cela, ajouta-t-il, ne sert ni à capturer un gibier, ni à nuire à l'ennemi, mais risque plutôt de casser une dent ou de crever un œil ! »

Par la suite, ayant vu de nouveau ce même individu lancer des cailloux, 'Abdellah lui répéta ces mêmes propos : « Ne t'avais-je pas rapporté que le Messenger d'Allah ﷺ avait interdit le jet des cailloux ou tout au moins déclaré que cela lui déplaisait ? Puisque après cela tu recommences, alors je ne t'adresserai plus la parole pendant telle et telle période. »

Des propos similaires ont été rapportés d'Abu Bakra - Qu'Allah l'agrée -.

- Quant aux récits rapportés des prédécesseurs, ils sont nombreux. Parmi eux, celui de Chu'ba Ibn Al Hajjaj qui avait pour habitude de dire : « Venez, allons médire pour la cause d'Allah - exalté soit-Il -.»

- Également, ce qui a été rapporté de 'Asim Al Ahwal رحمته الله, lorsqu'il dit : « Dans une assemblée, Qatada commença à parler sur Amr Ibn 'Ubeyd¹. Je me suis donc assis à son niveau, et lui ai dit : Ô Aba Al Khattab, les *fuqaha* parleraient-ils les uns sur les autres ?!»

Qatada dit alors : «Ne sais-tu pas, ô Ahwal, que lorsqu'un homme instaure une innovation [dans la religion], il est meilleur de le mentionner afin d'avertir contre lui, que de se taire à son sujet ?!»

- Al Hassan Ibn Rabi' a rapporté qu'Ibn Al Mubarak a dit : «Al Mu'ala Ibn Hilal est ce qu'il est, mais lorsqu'il s'agit de rapporter le hadith, il ment !»

Quelqu'un parmi les soufis dit alors : « Ô Aba 'Abd Rahman serais-tu en train de médire ? »

Il répliqua en disant : «Tais-toi ! Si nous ne clarifions pas ces choses, comment le vrai va-t-il être distingué du faux?»

- 'Abdellah Ibn Ahmad a dit : «J'ai questionné mon père² en lui disant : Que dis-tu sur les adeptes du Hadith qui vont vers un savant qui pourrait être un *murji* ou un chiite, ou qui, du moins, en viendrait à, quelque peu, contredire la Sunna? M'est-il permis de me taire à son sujet ou dois-je mettre en garde contre lui?»

Mon père me répondit : «S'il appelle à une innovation [dans la religion], qu'il est à la tête de celle-ci et qu'il invite à la suivre, alors oui, tu dois mettre en garde contre lui !»

- Et Al Hassan Al Basri رحمته الله a dit : «Concernant les partisans de l'innovation, il n'y a pas de médisance».

- 'Affan رحمته الله a dit : «Nous étions assis chez Isma'il Ibn 'Ulayya, et un homme se mis a rapporté un récit d'un autre. Je dis brusquement : Cette personne n'est pas fiable !

L'homme répliqua : Tu viens de médire sur lui !

Isma'il dit alors : Il n'a pas médité sur lui, il a seulement porté un jugement sur lui le qualifiant de non fiable !»

- Ibn Taymiyyah رحمته الله a dit dans *Al Fatawa* (28/217) : «Lorsqu'un homme commet des actes condamnables en public, il devient alors obligatoire de le réprimander en public et on ne peut être accusé d'avoir médité à son sujet. Il devient obligatoire de le punir en public d'une manière qui va le dissuader de récidiver, en le boycottant ou en ayant recours à tout autre moyen s'y apparentant.»

- Ibn Al Jawzi a dit, à la page 185 de son livre intitulé *Manaqib al imam Ahmad Ibn Hanbal* : «Du fait de son ferme attachement à la Sunna et du fait qu'il avertissait sans relâche

¹ 'Amr Ibn 'Ubeyd était *qadari* et était l'un des instigateurs du groupe innovateur des *mu'tazila*. [NDT]

² C'est-à-dire l'imam Ahmad Ibn Hanbal. [NDT]

contre l'innovation, l'imam Abu 'Abdellah Ahmad Ibn Hanbal pouvait critiquer tout un groupe de gens honorables lorsqu'apparaissait d'eux ce qui contredisait la Sunna.

Ses paroles étaient, en effet, considérées comme un conseil en religion.»

Bref, les récits rapportés des *salaf* sont nombreux et on ne peut tous les citer dans cette réponse résumée. Il existe aussi d'autres récits qui encouragent à réprimander celui de qui apparaîtrait ce qui s'oppose au caractère apparent de la religion, ou encore ce qui pourrait contenir une part de vrai et une part de faux, ou qui mélangerait de la Sunna à de l'innovation [dans la religion].

- Le cheikh de l'Islam Ibn Taymiyyah رحمته الله a dit dans son livre intitulé : *Dar°u ta'arud i-l 'aql wa a-naql* (1/254) : «La méthodologie des *salaf* et imams consiste à prendre en considération les sens authentiques reconnus par la législation et la raison saine, et à prendre également en compte les termes religieux, en les utilisant autant que faire se peut. Quant à celui qui se prononce par ce qui comporte un sens mauvais, contraire au Livre et à la Sunna, ils le réfutent, et celui qui profère une parole innovée qui comprend du vrai et du faux, il l'affilie également à l'innovation et disent : en vérité, il n'a fait que répondre à une innovation par une innovation, et a rejeté du faux par du faux.»

- Ibn Taymiyyah رحمته الله a également dit dans *Al Fatawa* (28/22) : « La religion toute entière se résume dans deux choses :

La première étant : Que nous n'adorions qu'Allah, Seul.

La seconde : Que nous ne l'adorions qu'avec ce qu'Il a légiféré, et que nous ne l'adorions pas à travers des innovations. En effet, Allah ﷻ a dit :

«Afin de vous éprouver [et de déterminer] qui de vous accomplira les meilleures actions.» [Al Mulk, verset 2].

Al-Fudayl Ibn 'Iyad a dit : Elles sont celles qui sont les plus sincères et les plus conformes.

On demanda : Que signifie le fait qu'elles soient les plus sincères et les plus conformes ?

Il dit : Si l'action est faite avec sincérité mais n'est pas conforme, elle ne sera pas acceptée, et si elle est conforme mais pas accomplie sincèrement, elle ne sera pas acceptée jusqu'à ce qu'elle soit à la fois conforme et accomplie avec sincérité. Ce qui est sincère est ce qui est accompli pour Allah et ce qui est conforme est ce qui est en accord avec la Sunna.»

Jusqu'à dire ceci : «S'il est possible de trouver dans les agissements et paroles des ulémas ce qui est convenable et blâmable, ce qui reflète la guidée et l'égarement, ce qui est droit et ce qui ne l'est pas, alors ils ont pour devoir de renvoyer cela à Allah et au messenger. Il leur incombe alors d'accepter ce qu'Allah et Son messenger ont accepté et de rejeter ce qu'Allah et Son messenger ont rejeté.»

Sachant que notre religion est fondée sur trois principes :

- **Le premier** : La foi en Allah.
- **Le deuxième** : Ordonner le convenable.
- **Le troisième** : Réprouver le blâmable.

Allah ﷻ a dit : **«Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et avez foi en Allah.»**
[Al 'Imran, verset 110]

Dans le recueil authentique de Muslim, on trouve le hadith selon lequel 'Ubada Ibn Al Walid Ibn 'Ubada Ibn Samit, d'après son père, d'après son grand-père, a dit : «Nous avons prêté serment d'allégeance au messenger d'Allah ﷺ concernant l'écoute et l'obéissance dans la facilité et dans la difficulté, dans ce qui nous plaît et ce qui nous déplaît, et nous avons pris l'engagement de ne pas disputer le pouvoir à ses détenteurs, et de dire la vérité où que nous soyons sans avoir peur des reproches des critiqueurs.»

Et dans une autre version, il est dit :

«Et de ne pas disputer le pouvoir à ceux qui le détiennent. Sauf si vous voyez une mécréance flagrante à propos de laquelle vous disposez d'un argument venant d'Allah.»

Il apparait par ces preuves-là, qu'Allah ﷻ a commandé à Ses serviteurs d'ordonner le convenable et de réprouver le blâmable, de dire la vérité où qu'ils soient, ne craignant, dans le sentier d'Allah, les reproches d'aucun critiqueur. Et c'est cela qui m'a poussé à dire la vérité dont j'ai connaissance, à savoir : Le cheikh 'Abd Al Muhsin Al 'Abbad fait partie des adeptes de la Sunna, et nous n'avons rien à redire à ce sujet-là. Cependant, il a été préjudiciable en écrivant ce livre. C'est pour cela que les partisans des innovations s'en sont réjouis et se sont mis à le distribuer en grande quantité.

Neuvièmement : Il se peut que tu dises : En ce qui me concerne, je ne visais pas le fait de se taire au sujet des innovateurs et je n'ai d'ailleurs exigé cela de personne, mais je cherchais plutôt à apaiser les tensions provoquées par la violence des accusations qui sévissent entre les salafis.

Je dis : Ce qui t'incombe à toi et à ceux qui se prononcent sur un sujet de ce type, est de distinguer clairement le statut des salafis, d'une part, et des sectaires, d'une autre, afin de rendre évident la réelle valeur de chacun de ces groupes, et ce, de façon distincte. D'autant plus que les *khawarij* de notre époque, en sont arrivés à un tel point, qu'ils laissent apparaître autre que leurs réelles convictions et font de l'hypocrisie une pratique tout à fait courante. D'ailleurs, tu les verras même se mêler à ceux qui détiennent le pouvoir !¹ Et c'est Allah qui détient le savoir des choses cachées.

Dixièmement : Tu as dit : «La position des adeptes de la Sunna vis-à-vis du savant lorsqu'il commet une erreur, consiste à l'excuser, ne pas le taxer d'innovateur et ne pas le boycotter.»

Ô cheikh ! Tu as fait mention des biographies de trois ulémas anciens, à savoir Al Bayhaqi, Nawawi et Ibn Hajar.

¹ Ce qui est en contradiction avec leur idéologie visant à prendre le pouvoir en se soulevant contre lesdits dirigeants ! Ces *khawarij* contemporains mêlent donc à l'égarement, l'hypocrisie, la tromperie et l'ingratitude. [NDT]

Ces derniers sont tombés dans l'interprétation erronée de certains attributs [divins], mais sont les auteurs de livres importants et bénéfiques. C'est pour cela que les adeptes de la Sunna et du groupe uni sur la Vérité estiment que les gens sont dans le besoin de tirer profit de leurs livres, hormis les innovations dans lesquelles ils sont tombés. On doit donc mettre en garde les étudiants en science religieuse contre leurs innovations tout en profitant de leurs livres, en s'écartant des domaines dans lesquels ils se sont trompés.

Quant au fait de dire qu'ils auraient été excusés, dans le sens où les adeptes de la Sunna les auraient excusés d'avoir mal interprété certains attributs [divins], et auraient condamné le fait de coller sur eux l'étiquette de l'innovation, ce n'est pas correct, à ce que je sache.

Ensuite, tu prends comme exemple le cheikh Al Albani, qui compte parmi les contemporains. Sachant que le cheikh Al Albani fait partie des adeptes de la Sunna. Il lui est arrivé de se singulariser par certains avis dans des questions relevant du domaine de l'effort d'interprétation, avis que nous pourrions qualifier de marginaux, bien qu'ils reposent sur des preuves qui l'ont convaincu. En faire un objet de comparaison dans ce domaine n'est donc pas à sa place, étant donné que la question traite du fait de s'écarter et de s'éloigner de l'innovateur alors qu'Al Albani n'est pas un innovateur, et loin de lui le fait d'innover [en religion] !

Il vivait en permanence en compagnie de la Sunna et des récits [des *salaf*], de jour comme de nuit, que ce soit en étudiant [les différentes voies du hadith], en les critiquant, en les authentifiant ou en exposant leur faiblesse. Si seulement tu t'étais abstenu de le mentionner dans ce genre d'écrit !

Tu fais, ensuite, mention de paroles générales prononcées par certains *salaf*, sans aborder les textes - remplissant pourtant les livres de référence - traitant du boycott de l'innovateur. Or, tu as, très certainement, lu ces ouvrages ou, du moins, certains d'entre eux, tels que : *Al Ibana Al Kubra* et *Al Ibana Sughra* d'Ibn Batta, *Charh Sunna* de Lalakaï, *Kitab Sunna* d'Ibn Abi 'Asim et *Chari'a* d'Al Ajurri, ainsi que d'autres ouvrages renfermant les récits rapportés des *salaf* concernant la mise à l'écart de l'innovateur.

Je dis : Ô cheikh ! Le fait que tu ne fasses pas mention de ces récits constitue un argument contre toi devant Allah, avant même de considérer que c'est en ta défaveur auprès des gens !

Ô cheikh ! As-tu oublié que l'imam de la Sunna, Ahmad Ibn Hanbal رحمه الله a ordonné la mise en quarantaine de Husayn Ibn 'Ali Al Karrabisi, de ne pas prendre [la science] de lui et de ne pas lire ses livres ? Il fut alors rejeté et plus personne n'allait chez lui malgré l'abondance de sa science.

Il a aussi ordonné la mise en quarantaine de Sahl Ibn 'Abdellah Tustari, qui était surnommé : «Sahl le court», et de ne pas lire ses livres. Ensuite, les adeptes du Hadith l'ont rejeté.

Il refusa, également, de recevoir chez lui Dawud Ibn 'Ali Zhahiri.

Les adeptes de la Sunna ont aussi délaissé Al Hasan Ibn Salah Ibn Hay lorsqu'ils ont pris connaissance de son innovation.

Ô cheikh ! J'ignore si tu as oublié ces récits ou si tu les as sciemment occultés.

Ô cheikh ! Je te conseille, ainsi qu'à moi-même, de cheminer sur les traces des *salaf*, de suivre leur chemin ainsi que leur méthodologie.

Ô cheikh ! Tu sais bien que si une erreur est commise dans ce qui se rapporte aux règles secondaires, dans lesquelles l'effort d'interprétation est autorisé, alors l'auteur en est excusé. On ne le taxe pas d'innovateur et on ne le boycotte pas.

Quant à l'erreur dont l'auteur est taxé d'innovateur et est boycotté, c'est celle qui est commise dans le domaine de la croyance. Nous n'avons pas retenu des *salaf* qu'ils auraient excusé, ne serait-ce, qu'une seule personne qui introduisit une quelconque innovation dans le domaine de la croyance, et qu'ils ne lui en auraient pas tenu rigueur¹.

Onzièmement : Tu as dit : les salafis se sont scindés en deux groupes pour deux hommes. Et, selon toute vraisemblance, tu vises par ces deux hommes, le cheikh Rabi' Ibn Hadi Al Madkhali et Abu Al Hasan Sulaymani Al Ma'ribi.

Et moi, je te dis : Il est, en réalité, question, ici, d'une vérité qui doit être défendue et soutenue, et d'un faux qui doit être réprouvé et annihilé.

Or, tes propos constituent une accusation de ta part, visant les ulémas et les étudiants en science religieuse salafis. Accusation les faisant passer ainsi pour des suppôts et des partisans d'un fanatisme méprisable, un fanatisme dont Allah ﷻ les a préservés par Sa parole :

«Ô vous qui avez la foi ! Soyez stricts dans vos devoirs envers Allah et soyez des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité, cela est plus proche de la crainte pieuse.»

[Al Anfal, verset 5]

Ainsi que dans le hadith de 'Ubada, unanimement reconnu authentique : « [...] Et que nous disions la vérité où que nous soyons, sans craindre les reproches des critiqueurs. »

C'est donc ce texte, ainsi que ceux qui s'y apparentent, qui ont rendu obligatoire sur nous de dire la vérité, même si cela est susceptible de provoquer la colère de certains.

Ô cheikh 'Abd Al Muhsin, nous verrais-tu cheminer sur la voie des partisans de la *Jahiliya*, dont certains d'entre eux disaient :

Et appartiendrais-je à autre qu'à la tribu de Ghaziyya, qui
si elle s'égare je m'égare, et si elle est droite je le suis aussi ?!

Une personne a dit à Musaylama² alors qu'il lui avait posé la question suivante : Celui qui se présente à toi [avec la révélation], se présente-t-il dans la lumière ou dans la pénombre ?

¹ Pour plus de détails sur le sujet, voir l'article intitulé : *Réponse du cheikh Rabi' à la question : L'établissement de la preuve est-il une condition au fait de statuer du caractère innovateur d'une personne?* [NDT]

² Musaylama est un imposteur qui prétendit la prophétie à l'époque du prophète Muhammad ﷺ. [NDT]

Il répondit : Dans la pénombre.

Il lui rétorqua alors : Par Allah, tu n'es qu'un menteur, mais l'imposteur de Rabi'a nous est plus cher que le véridique de Mudar¹.

Nous assimiles-tu à ces grossiers personnages égarés, alors qu'Allah a illuminé nos cœurs par Son Livre et par la Sunna de Son prophète ﷺ ? Que périsse et disparaisse celui qui fait cela ! Qu'il périsse et disparaisse !

Quant aux deux hommes pour lesquels les adeptes de la Sunna se serraient, d'après tes dires, divisés, il est impossible qu'ils aient tous deux raison alors qu'ils sont tous deux en opposition ! Cela suppose forcément que l'un d'eux est sur la vérité et que l'autre est sur le faux. Quant au faux dans lequel ce dernier se trouve, c'est soit un pur égarement, soit un égarement mêlé à de la vérité.

On sait également qu'Allah ﷻ nous a ordonné de suivre la Vérité, de même que de la soutenir ainsi que ses adeptes :

« Suivez ce qui vous a été descendu venant de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que Lui. Mais vous vous souvenez peu. » [Al A'raf, verset 3]

Allah ﷻ dit :

« Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc, et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie. Voilà ce qu'Il vous enjoint, afin que vous fassiez preuve de crainte pieuse. » [Al An'am, verset 153]

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Secours ton frère qu'il soit injuste ou victime d'injustice.** »

Un homme demanda : Ô Messager d'Allah ! Je lui porte secours s'il subit une injustice, mais si c'est lui qui commet l'injustice comment puis-je le secourir ?

Il ﷺ répondit : « **Tu l'empêches d'être injuste.** »²

Allah nous a donc ordonné de suivre Sa religion parce qu'elle contient la vérité claire, pure et débarrassée de toute ambiguïté et aussi parce qu'Allah réprouve le faux et ses partisans. Il nous a interdit de mêler la vérité au faux et de cacher sciemment la vérité, en disant :

« Et ne mêlez pas le faux à la vérité. Ne cachez pas sciemment la vérité. » [Al Baqara, verset 42]

Et aussi :

¹ L'imposteur de Rabi'a vise Musaylama, à qui il s'adressait, alors que le véridique de Mudar est le messager d'Allah ﷻ. [NDT]

² Recueilli par Al Bukhari dans son recueil authentique n°6952, et par Muslim dans son recueil authentique n°2584.

«Ô gens du Livre, pourquoi mêlez-vous le faux au vrai et cachez-vous sciemment la vérité ?» [Al 'Imran, verset 71]

En outre, ce qui suit apparaîtra clairement à quiconque aura étudié l'état de la situation de ces deux hommes :

Premièrement : Le cheikh Rabi' est connu pour le fait d'appeler à la Sunna, d'en avoir une parfaite connaissance et de lutter depuis bien longtemps pour sa cause.

Deuxièmement : Le cheikh Rabi' a publié des ouvrages qui, pour la plupart, sont des répliques adressées à ceux qui sont en contradiction avec la Sunna, afin de la défendre et de lutter pour sa cause. Et nous n'avons pas connaissance qu'il se soit trouvé en opposition avec les preuves dans une seule question. D'ailleurs, Al Albani رحمه الله a attesté de cela en sa faveur.

Quand à Abu Al Hasan, ce n'est qu'un jeune, imbu de lui-même, qui a publié un livre ou deux dans lesquels il ne s'y dévoue même pas exclusivement à l'éclaircissement de la vérité et ne va pas dans le sens des preuves. Au contraire, un certain nombre de remarques sont à lui faire.

Voilà ce qu'il en est concernant l'état général de la situation de chacun des deux.

Par contre, lorsqu'on se penche sur la situation en particulier, notamment sur ce qui s'est passé ces deux dernières années, nous constatons qu'Abu Al Hasan met en doute la légitimité de la prise en compte des informations lorsqu'elles proviennent d'un nombre limité de rapporteurs, et ce, même si leur authenticité est établie et en conformité avec les règles terminologiques [du hadith]. Or, cela est en opposition avec la position des adeptes de la Sunna et du groupe uni sur la vérité. De plus, il se trouve qu'il adopte là l'avis des *mu'tazila*¹ et de ceux qui ont emprunté leur voie.

Également, il voit que les paroles floues prononcées par les ulémas doivent être considérées à partir de leurs paroles détaillées.

Or, cela se trouve, à nouveau, être en contradiction avec ce sur quoi étaient les *salaf* dans le fait qu'il ne faille pas considérer les propos flous à partir des propos détaillés, excepté concernant les paroles de l'infaillible² ﷺ.

Troisièmement : Il dénigre et méprise les adeptes de la Sunna alors qu'il encense et valorise les innovateurs. Voici les qualificatifs qu'il attribue aux adeptes de la Sunna : racailles, nabots, boîtes de conserves, petits et bien d'autres paroles dégradantes. Par contre, les innovateurs sont des montagnes pour lui. Ainsi, lorsqu'on lui exposa le cas d'Al Maghrawi, il répondit : Comment pourrais-je chercher à faire disparaître une montagne aussi haute ?!

¹ Groupe innové s'étant, entre autres, égaré dans la question du statut, en Islam, de celui qui commet des grands péchés. [NDT]

² Cette expression désigne les paroles d'Allah et celles du messenger d'Allah ﷺ. Voir : *A-Tanbih u-l-wafi 'ala mukhalafat abi-l-Hasan Al Ma'ribi*, dans *Al fatawa-l-jaliyya* de l'auteur, le cheikh Ahmad Najmi -qu'Allah lui fasse miséricorde- (1/197). [NDT]

Quatrièmement : Il trouve des excuses aux innovateurs, comme pour Sayyid Qutb, par exemple, qui a soutenu dans l'introduction [de son exégèse] de la sourate Al Hijr que l'ensemble de la communauté de Muhammad ﷺ aurait apostasié de la religion et qu'il n'existait aucun pays musulman ni aucune société musulmane qui a pour principe d'appliquer la Charia d'Allah. Il dit cela au tome 4 et à la page 2122¹. Il affirme également dans [son exégèse] de la sourate Yunus que les mosquées des musulmans sont des temples idolâtres. Il affirme aussi, en expliquant la sourate Al Ikhlas, que cette dernière contient le sens de l'unité de l'existence².

Cinquièmement : Il trouve des excuses à Al Maghrawi le *takfiri*³.

Sixièmement : Il se rend chez les innovateurs qui l'accueillent partout où il va. D'ailleurs, il ne se sent à l'aise qu'en leur compagnie.

Septièmement : Il a été questionné au sujet d'*al ikhwan al muslimun* ⁴: Est-ce qu'ils font partie des adeptes de la Sunna et du groupe uni sur la vérité ? Et il a répondu par l'affirmative !

Huitièmement : Plusieurs hommes de science, dont le savoir est attesté, ont pu constater qu'il a eu, à de nombreuses reprises, recours au mensonge.

Voilà pour ce qu'il en est du cas d'Abu Al Hasan. Comment peut-on donc dire : Les adeptes de la Sunna se sont scindés en deux groupes pour deux hommes ?!

De plus, les paroles que tu m'as dites lors de notre entretien téléphonique, laissent entendre que ces deux hommes feraient partie des adeptes de la Sunna.

Est-il correct de dire d'Abu Al Hasan qu'il fait partie des adeptes de la Sunna malgré toutes ces ignominies dont il s'est rendu coupable ? La réponse est : non !

Est-il correct de considérer ses suiveurs comme faisant partie des gens de la Sunna ? La réponse est : Non ! Et si tu crois qu'Abu Al Hasan, ainsi que ses disciples, font partie des adeptes de la Sunna, alors nous regrettons cela et nous te conseillons de délaisser ce genre de propos.

Tu as dit (p. 44) : «Les troubles causés par la critique abusive et la mise à l'écart, qui sont alimentés par certains adeptes de la Sunna à notre époque, ont eu pour résultat, qu'à l'heure actuelle, les adeptes de la Sunna se préoccupent de se critiquer mutuellement et

¹ Ces références renvoient à l'exégèse du Coran écrite par Sayyid Qutb et intitulée : *Fi zhilal i-l-Qur'an*. [NDT]

² C'est une croyance hérétique blasphématoire répandue, notamment, chez les extrémistes soufis et qui consiste à croire qu'Allah est la seule chose qui existe, et que tout ce qui existe est Allah, c'est-à-dire que tout est Allah et qu'Allah est tout. [NDT]

³ Le terme *takfiri* désigne un individu qui suit la mouvance du *takfir*, à savoir le fait de statuer sans droit de la mécréance des musulmans. [NDT]

⁴ *Al ikhwan al muslimun* (frères musulmans) constituent un mouvement innovateur contemporain suivant les traces de Hasan Al Banna. Il s'oppose à la voie de la Sunna dans de nombreux points comme l'a, entre autres, exposé le cheikh Najmi dans son livre : *Al mawrid al 'adhb a-zullal*. [NDT]

de mettre en garde les uns contre les autres, ce qui a provoqué de la division, de la divergence et de l'éloignement...»

Jusqu'à dire : «Et ceci pour deux causes :

La première : Il y a parmi les adeptes de la Sunna, aujourd'hui, des gens dont le seul souci et l'unique préoccupation est de talonner et rechercher les erreurs [des autres], que ce soit à travers les ouvrages ou les enregistrements audio, puis de mettre en garde contre celui qui a commis ces quelques infractions.»

Je dis : Cela est tout à fait respectable et nullement blâmable ! En effet, la défense de la Sunna chez les *salaf* était une chose méritoire. Oui, il y a chez les jeunes salafis de la jalousie [pour la religion], s'ils relèvent une infraction envers la Sunna dans un écrit ou un enregistrement audio, ou s'ils voient l'un des adeptes de la Sunna continuer à côtoyer les innovateurs après qu'il ait été conseillé, ils le blâment pour cela et le conseillent ou demandent à certains savants de le faire. S'il a été conseillé et n'en tient pas compte, alors ils s'en écartent et ceci est un acte honorable, et nullement blâmable.

Tu dis ensuite : «Et parmi les erreurs à cause desquelles l'individu se retrouve sous le feu de la critique et pour lesquelles on met en garde contre lui, il y a le fait de s'entraider avec une certaine association en y donnant des conférences ou en y participant à des colloques. Or, les cheikhs Abd Al 'Aziz Ibn Baz et Muhammad Ibn 'Uthaymin - qu'Allah leur fasse miséricorde - lui donnaient des conférences téléphoniques, cela, alors qu'il lui était reproché de s'être engagée dans une chose à propos de laquelle une fatwa leur avait été délivrée par ces deux nobles savants.»

Je dis : L'association en question n'est autre que l'association *Ihya A-Turath* qui se trouve au Koweït. Elle est dirigée par 'Abd Rahman 'Abd Al Khaliq, qui renferme en lui plusieurs ambiguïtés et sur qui pèsent de lourdes remarques.

Et parmi ses propos et insinuations faites à l'encontre des salafis, le fait qu'il ait dit : «Jusqu'à aujourd'hui, les musulmans voient, d'une période à l'autre, se succéder en leur sein ceux qui apparaissent avec la prétention de défendre la religion et de dire la parole de vérité. Mais ils laissent de côté les idolâtres, l'associationnisme, l'obscénité et la mécréance et retournent leurs plumes contre les musulmans. Plus encore, nous avons pu constater que parmi eux, il y a ceux dont le seul souci est d'ennuyer les prédicateurs dans l'appel à Allah et de s'opposer à eux par l'insulte, la dénonciation et la publication d'écrits qui exposent leurs défauts...»

Ceci est une attaque dirigée vers les salafis visant à les rabaisser, et c'est une manière de condamner la méthodologie qu'ils adoptent dans la condamnation des innovateurs. Lorsqu'il évoque les prédicateurs à l'appel à Allah en disant : « ...nous avons pu constater que parmi eux, il y a ceux dont le seul souci est d'ennuyer les prédicateurs dans l'appel à Allah », il vise les membres d'*Al ikhwan al muslimun*, des *sururi*, des *qutbi*, des *takfiri* et des *khawarij* qui se préparent à la rébellion. Auparavant, ils contestaient le fait que nous tenions de tels propos, mais, aujourd'hui, Allah les a démasqués suite aux attentats à la bombe qui ont été perpétrés et après la découverte de caches d'armes et de matériels destinés à la rébellion. Nous pouvons même dire qu'il y a, dans les propos de 'Abd Rahman 'Abd Al Khaliq, ce qui prouve qu'il est lui-même un *takfiri*.

Il dit à la fin de l'extrait qui a été mentionné au début : «Et ceci fait partie des plus grands délits et des plus grands annulatifs du fondement de base de la croyance, à savoir le fondement que représente l'alliance.»

Il prétend donc que la critique des innovateurs annule l'Islam, et c'est là, la manière d'agir des *takfiri*.

En outre, ce que je rapporte provient de l'écrit intitulé : *Al quduwat al kibar bayna a-ta'zhim wa-l-inbihar* dont l'auteur est Muhammad Musa Charif, (p.66-67). Ce dernier y a attribué le passage, dont je viens de mentionner un extrait, au livre de 'Abd Rahman 'Abd Al Khaliq intitulé : *Al Wala wa-l-Bara*.

Et, pour finir, ô cheikh 'Abd Al Muhsin, je dirai : Les conférences données, il y a bien longtemps, par les cheikhs Ibn Baz et Ibn Al 'Uthaymin, au sein de cette association, n'attestent pas de son honorabilité. En effet, il se peut qu'ils aient dispensé ces conférences avant d'avoir connaissance de ce qu'elle couvrait comme lacunes. Et c'est d'Allah que provient la réussite !

En outre, tu considères qu'il ne faut pas tester les gens selon la position qu'ils ont vis-à-vis d'autrui, et tu prétends que c'est là une innovation.

Saches donc - qu'Allah t'accorde le savoir - que le prophète ﷺ, lui-même, a testé la servante en la questionnant de la sorte :

- **Où est Allah ?**

- Au ciel, répondit-elle.

- **Qui suis-je ?** Lui dit-il alors.

- Tu es le messager d'Allah, affirma-t-elle.

Le prophète ﷺ dit alors [au maître de cette servante] : **Affranchis-la, car elle est croyante.**

Certains *salaf* ont dit : «Parmi les signes des gens de l'innovation : l'acharnement sur les adeptes du *Athar*.»

Et ils ont dit aussi : «Si tu vois celui qui est originaire d'Al Kufa¹, diffamer Sufyan Thawri, alors sache qu'il s'agit là d'un chiite. Et si tu vois celui qui est originaire de Merv² diffamer 'Abdallah Ibn Al Mubarak, alors sache qu'il s'agit là d'un *jahmi*.»

Les *salaf* disaient également : «Quiconque nous cache son innovation ne pourra pas nous cacher ses fréquentations. C'est-à-dire qu'on sait d'un individu qu'il est un innovateur par les gens qu'il fréquente et affectionne, puisqu'il ne fréquente et n'affectionne que ceux dont il agrée la méthodologie.» ³

¹ Ville d'Irak. [NDT]

² Ville d'Asie centrale, actuellement nommée Mary. Elle se situe dans l'actuel Turkménistan. [NDT]

³ Pour plus de détails sur le sujet, voir l'article intitulé : *Quel est le jugement de l'Islam sur le fait de tester les partisans de l'innovation et leurs semblables ?* du cheikh Rabi' ibn Hadi al Madkhali. [NDT]

Et pour conclure :

Ce qui a précédé est un conseil concis qu'un frère est amené à adresser à son frère, à travers lequel j'ai voulu attirer votre attention vers certaines choses, et je demande à Allah ﷻ d'améliorer notre situation, et de nous orienter vers ce qui est bon dans cette vie et dans l'au-delà, Il est certes Audient et Proche.

Nous demandons à Allah qu'Il nous protège du fanatisme détestable et fasse que nos œuvres soient accomplies sincèrement pour Son Visage et que leur but ne soit autre que la recherche de Sa satisfaction.

Et que les éloges d'Allah et Son salut soient sur notre prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses compagnons.



Écrit par
Ahmad Ibn Yahya Najmi
- Qu'Allah lui fasse miséricorde -



Traduction adaptée et rapprochée :

Abu Khadidja Al Djazairy

'AbdeRahman Colo

- Qu'Allah les préserve -

Voir : *Al fatawa al jaliyya 'an i-l-manahiji-da'awiyya* - deuxième édition (p.220 à 235).